

MASTER Droit, Économie, Gestion MENTION Gouvernance Territoriale SPECIALITE Management des Territoires et Urbanisme

Présentation

Nature

Formation diplômante

Type de diplôme :

Master professionnel
et recherche

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Site(s) géographique(s) :

Tours

Durée des études :

2 années d'étude (M1, M2) composées chacune de deux semestres

Accessible en :

Formation initiale
Formation continue
Formation en apprentissage

→ Objectifs

PERMET DE FORMER :

- des spécialistes de ces documents aujourd'hui indispensables à la mise en oeuvre des projets de développement urbain.
- des étudiants à la maîtrise des procédures de l'urbanisme réglementaire et opérationnel, aux règles applicables à la commande publique, aux dispositifs et méthodes de participation des habitants pour qu'ils accèdent à la compréhension, la conception, le contrôle et l'évaluation des documents de planification territoriale.

COMPETENCES ACQUISES :

- les documents de planification générale (schémas de cohérence territoriale et plans locaux d'urbanisme) qui aujourd'hui comportent les volets relatifs aux transports, à l'habitat et à l'urbanisme commercial
- les documents de planification sectorielle, notamment les risques technologiques et naturels et les politiques publiques patrimoniales
- les documents introduits par le Grenelle de l'environnement qui portent sur le climat, la biodiversité et plus largement sur la protection de l'environnement (schéma régional de cohérence écologique, plan climat énergie territoriale) et aux obligations environnementales imposées dans les documents de planification générale
- les systèmes d'information géographiques (SIG)
- les techniques de présentation de projets
- l'évaluation des politiques publiques
- l'analyse de l'évolution des autorisations d'urbanisme au regard des principes de la planification urbaine

→ Chiffres clés

> Portail de l'Observatoire de la Vie Etudiante

Résultats 2014 / 2015 :

Master 1 Gouvernance territoriale par AES / AGT

Effectifs : 17

Taux de réussite : 92,9 %

Master 1 parcours Droit Public Gouvernance Territoriale :

Effectifs : 15

Taux de réussite : 100 %

→ Public visé - conditions d'accès

CONDITIONS D'ACCES :

-Formation initiale

Etudiant français et ressortissant de l'Union Européenne :

> Vous pouvez postuler en M2 si vous êtes titulaire d'une première année de master ou d'un diplôme équivalent à Bac + 4 (60 ECTS) en Droit, Géographie, Administration Economique et Sociale, Urbanisme ou Aménagement. Les règles d'équivalence de l'Université peuvent être appliquées.

Les candidats à la formation doivent poursuivre un projet orienté sur le Management des Territoires présentant l'intérêt d'acquérir une double compétence, en droit et géographie.

Etudiant étranger hors Union Européenne :

> Retrouvez toutes les informations sur le portail international de l'université

-Formation continue et reprise d'études

Vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou sans activité et souhaitez reprendre des études ?

Ce Master est également accessible dans le cadre de la formation continue, avec éventuellement des validations d'acquis.

> Plus d'informations sur le site de la formation continue

→ Organisation générale des études

> Une première unité d'enseignement permet aux étudiants d'acquérir les outils nécessaires à la conception et à l'évaluation des documents de planification en s'appuyant sur les connaissances juridiques et géographiques liées au droit de l'urbanisme, sur la présentation des principes environnementaux et sur les techniques de communication et d'insertion professionnelles.

> Une place importante est faite aux systèmes d'information géographiques (SIG) et au perfectionnement dans une langue vivante au choix.

> Une seconde unité d'enseignement porte sur la gestion des collectivités territoriales afin d'en étudier leur organisation et leur fonctionnement, leurs groupements et les sociétés locales (SEM, SPL, OPAH..) qui sont les acteurs principaux des documents de planification territoriale. Les connaissances acquises permettent de coordonner, piloter et superviser des projets d'aménagement urbain en s'appuyant sur les méthodes d'ingénierie de projet.

> Un dernier groupe d'enseignement permet aux étudiants d'acquérir des connaissances sur les enjeux, objectifs et mise en oeuvre des outils généraux de la planification urbaine. Il met l'accent sur les conditions d'une planification territoriale au service du développement durable, sur les outils de protection du patrimoine naturel et du patrimoine bâti au niveau européen et français, sur les documents de planification de la mobilité et des transports et enfin sur les politiques de l'habitat.

> Les étudiants sont mis en situation professionnelle par l'exécution en groupe d'un travail correspondant à une « commande professionnelle » encadrée par des praticiens et des universitaires et comprenant des séminaires sur le sujet de la commande, des études de terrain et une présentation publique.

> Enfin les étudiants rédigent soit un mémoire de stage ou d'apprentissage sur un sujet en lien avec les missions qui leur ont été confiées dans les structures qui les accueillent (collectivités territoriales, agences d'urbanisme, bureaux d'études..) soit un mémoire de recherche pour ceux d'entre eux qui s'orientent vers une inscription en thèse.

→ Enseignements

■ SEMESTRE 7 GOUVERNANCE TERRITORIALE PARCOURS GÉOGRAPHIE (Obligatoire - 220h - 30 Crédits ECTS)

Ue 7-1 tronc commun enseignements fondamentaux (Obligatoire - 48h - 6 Crédits ECTS)

- Action publique et territoires (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)
- Villes, territoires, mobilités (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 7-2 méthodologie gouvernance territoriale (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

- Méthodologie et traitement de l'information (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 7-3 langue (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 7-4 complément disciplinaire g territoriale (Obligatoire - 60h - 6 Crédits ECTS)

- Compétences juridiques (Obligatoire - 30h - 1 Crédits ECTS)
- Concepts champs recherche géographique (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)
- Droit urbanisme g territoriale (Obligatoire - 30h - 2 Crédits ECTS)

Ue 7-5 atelier géo g territoriale (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

- Atelier paysages environnement (Obligatoire à choix - 24h - 3 Crédits ECTS)
- Atelier études urbaines (Obligatoire à choix - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 7-6 ter rapport intermédiaire g territoriale (Obligatoire - 9 Crédits ECTS)

Insertion professionnelle (Obligatoire - 10h)

■ SEMESTRE 7 GOUVERNANCE TERRITORIALE PARCOURS AES-AGT (- - 301h - 30 Crédits ECTS)

Ue 7-1 environnement juridique (Obligatoire - 60h - 6 Crédits ECTS)

- Politiques publiques (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)
- Politiques de l'union européenne (Facultatif - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Géographie des territoires (Facultatif - 30h - 4 Crédits ECTS)

Ue 7-2 droit public interne (Obligatoire - 120h - 13 Crédits ECTS)

- Droit du service public (Obligatoire - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit de la commande publique (Obligatoire - 45h - 5 Crédits ECTS)
- Droit de l'urbanisme (Obligatoire - 45h - 5 Crédits ECTS)

Ue 7-3 gestion publique (Obligatoire - 99h - 11 Crédits ECTS)

- Gestion financière des collectivités locales (Obligatoire - 45h - 6 Crédits ECTS)
- Compta locale approfondie (Obligatoire - 24h - 2 Crédits ECTS)
- Management public (Obligatoire - 30h - 3 Crédits ECTS)

Ue 7-3 bis - techniques et outils (Obligatoire - 22h)

- Langue vivante étrangère (12h)
- Préparation à l'insertion professionnelle (Obligatoire - 10h)

■ SEMESTRE 7 - DROIT PUBLIC - GOUVERNANCE TERRITORIALE (228h - 30)

Ue 7-1 enseignements fondamentaux (s7 m1dpu) (Obligatoire - 96h - 14 Crédits ECTS)

- Contentieux constitutionnel (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)
- Droit de la commande publique (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)

Ue 7-2 enseignements complémentaires (s7 m1dpu) (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)

- Droit de l'aide et de l'action sociale (30h - 4 Crédits ECTS)
- Politiques publiques (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)
- Géographie des territoires (Facultatif - 30h - 4 Crédits ECTS)

Ue 7-3 enseignements de spécialisation (s7 m1gt) (Obligatoire - 78h - 9 Crédits ECTS)

- Pratique juridique ou mémoire ou ipac (Obligatoire - 18h - 3 Crédits ECTS)
- Finances locales (30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit des collectivités territoriales (Obligatoire - 30h - 3 Crédits ECTS)

Ue 7-4 langues vivantes étrangères (s7 m1dpu) (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

■ SEMESTRE 8 GOUVERNANCE TERRITORIALE PARCOURS GÉOGRAPHIE (Obligatoire - 82h - 30)

Ue 8-1 outils et méthodes (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

- Exploitation des données (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-2 langue (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-3 complément disciplinaire s8 (Obligatoire - 54h - 3 Crédits ECTS)

- Droit de l'environnement (Obligatoire - 30h - 2 Crédits ECTS)
- Géographie du droit g territoriale (Obligatoire - 24h - 1 Crédits ECTS)

Ue 8-4 atelier géographie retours de terrain (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

- Etudes urbaines (Obligatoire à choix - 24h - 3 Crédits ECTS)
- Paysages et environnement (Obligatoire à choix - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-5 travail d'étude et de recherche (Obligatoire - 10h - 15 Crédits ECTS)

- Ue741 mémoire dont accompagnement collectif (Obligatoire - 6h - 9 Crédits ECTS)

■ SEMESTRE 8 GOUVERNANCE TERRITORIALE PARCOURS AES - AGT (- - 266h - 30)

Ue 8-1 sciences sociales (Obligatoire - 39h - 5 Crédits ECTS)

- Grands problèmes sociaux contemporains (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)
- Méthode sciences sociales (Obligatoire - 15h - 2 Crédits ECTS)

Ue 8-2 économie et droit ou préparation concours (Obligatoire - 60h - 6 Crédits ECTS)

- Préparation concours (Obligatoire - 6 Crédits ECTS)
- Économie géographique (Obligatoire - 22h - 3 Crédits ECTS)
- Droit de l'environnement (Obligatoire - 30h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-3 langages (Obligatoire - 34h - 5 Crédits ECTS)

- Langue vivante s8 m1agt (Obligatoire)
- Informatique appliquée s8 m1agt (Obligatoire - 16h - 2 Crédits ECTS)

Ue 8-4 environnement professionnel (Obligatoire - 14 Crédits ECTS)

- Choix mémoire recherche théorique (Obligatoire à choix)
- Choix stage et mémoire de recherche appliquée (Obligatoire à choix)

■ **SEMESTRE 8 - DROIT PUBLIC - GOUVERNANCE TERRITORIALE (238h - 30)**

Ue 8-1 enseignements fondamentaux (s8 m1dpu) (Obligatoire - 96h - 14 Crédits ECTS)

- Droit public des affaires (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)
- Contentieux administratif (Obligatoire - 48h - 7 Crédits ECTS)

Ue 8-2 enseignements complémentaires (s8 m1dpu) (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)

- Gestion budgétaire et comptable publiques (Obligatoire - 30h - 4 Crédits ECTS)

Ue 8-3 enseignements de spécialisation (s8 m1gt) (Obligatoire - 78h - 9 Crédits ECTS)

- Pratique juridique ou mémoire ou ipac (Obligatoire - 18h - 3 Crédits ECTS)
- Droit de l'urbanisme (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Droit de l'environnement (Obligatoire à choix - 30h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-4 langues vivantes étrangères (s8 m1dpu) (Obligatoire - 24h - 3 Crédits ECTS)

Ue 8-5 insertion professionnelle (s8 m1dpu) (Obligatoire - 10h)

- Préparation à l'insertion professionnelle (Obligatoire - 10h)

■ **SEMESTRE 9 - MANAGEMENT DES TERRITOIRES & URBANISME (Obligatoire - 296h - 30)**

Ue 9-1 - outils & techniques (Obligatoire - 116h - 10 Crédits ECTS)

- Repères juridiques & géographiques (Obligatoire - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Commande publique et aménagement urbain (Obligatoire - 15h - 2 Crédits ECTS)
- Expression écrite & orale en milieu professionnel (Obligatoire - 12h - 1 Crédits ECTS)
- Techniques d'insertion professionnelle (Obligatoire)
- Systèmes d'information géographique (Obligatoire - 30h - 3 Crédits ECTS)
- Anglais (Obligatoire - 18h - 1 Crédits ECTS)

Ue 9-2 - gestion des compétences locales (Obligatoire - 100h - 10 Crédits ECTS)

- Action publique et développement durable (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)
- Contrôle & évaluation des politiques publiques territoriales (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)
- Gouvernance territoriale (Obligatoire - 10h - 1 Crédits ECTS)
- Responsabilité des gestionnaires locaux (Obligatoire - 10h - 1 Crédits ECTS)
- Acteurs & outils de la mise en oeuvre foncière et de l'aménagement urbain (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)
- Participation des administrés (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)

Ue 9-3 - étude d'un cas concret de planification (Obligatoire - 70h - 10 Crédits ECTS)

- Projets tutorés : étude d'un cas concret de planification (Obligatoire - 70h - 10 Crédits ECTS)

■ **SEMESTRE 10 - MANAGEMENT DES TERRITOIRES & URBANISME (- - 105h - 30)**

Ue 10-4 - organisation des territoires & planification urbaine (Obligatoire - 105h - 10 Crédits ECTS)

- Planification générale d'un territoire (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)
- Politiques patrimoniales (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)
- Déplacements, transports, flux & réseaux (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)
- Risques environnementaux (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)
- Habitat & développement durable (Obligatoire - 20h - 2 Crédits ECTS)

Ue 10-5 - mémoire & soutenance (Obligatoire - 20 Crédits ECTS)

- Mémoire (Obligatoire - 14 Crédits ECTS)
- Soutenance (Obligatoire - 6 Crédits ECTS)

→ Poursuite d'études

L'étudiant titulaire d'un MASTER 2 peut :

-poursuivre ses études en Doctorat dans des domaines de recherche finalisée ou fondamentale
Plus de détails sur le portail de la recherche

→ Débouchés professionnels

Secteurs d'activité :

- collectivités territoriales (Commune, Département, Région)
- intercommunalités (EPCI à fiscalité propre, syndicat)
- agences d'urbanisme
- conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement
- bureaux d'études, cabinets d'architecte
- sociétés d'économie mixte d'aménagement
- chambres de commerce et d'industrie
- offices publics d'HLM

Métiers :

- conseiller(e) juridique en planification
- chargé(e) de missions
- chargé(e) d'études
- agent(e) de développement de projets
- cadre des collectivités territoriales

UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales

50, Avenue Jean Portalis
37200 TOURS
Adresse mèl : fac-droit@univ-tours.fr
<http://droit.univ-tours.fr>
Téléphone : 02 47 36 10 92
Télécopie : 02 47 36 10 90

Responsable du diplôme : Corinne MANSON et Hovig TER MINASSIAN

Site du master : www.mtu.univ-tours.fr

Site Portalis
50 avenue Jean Portalis
BP 0607
37206 Tours cedex 03
02 47 36 11 75

- > www.droit.univ-tours.fr
- > Plan d'accès